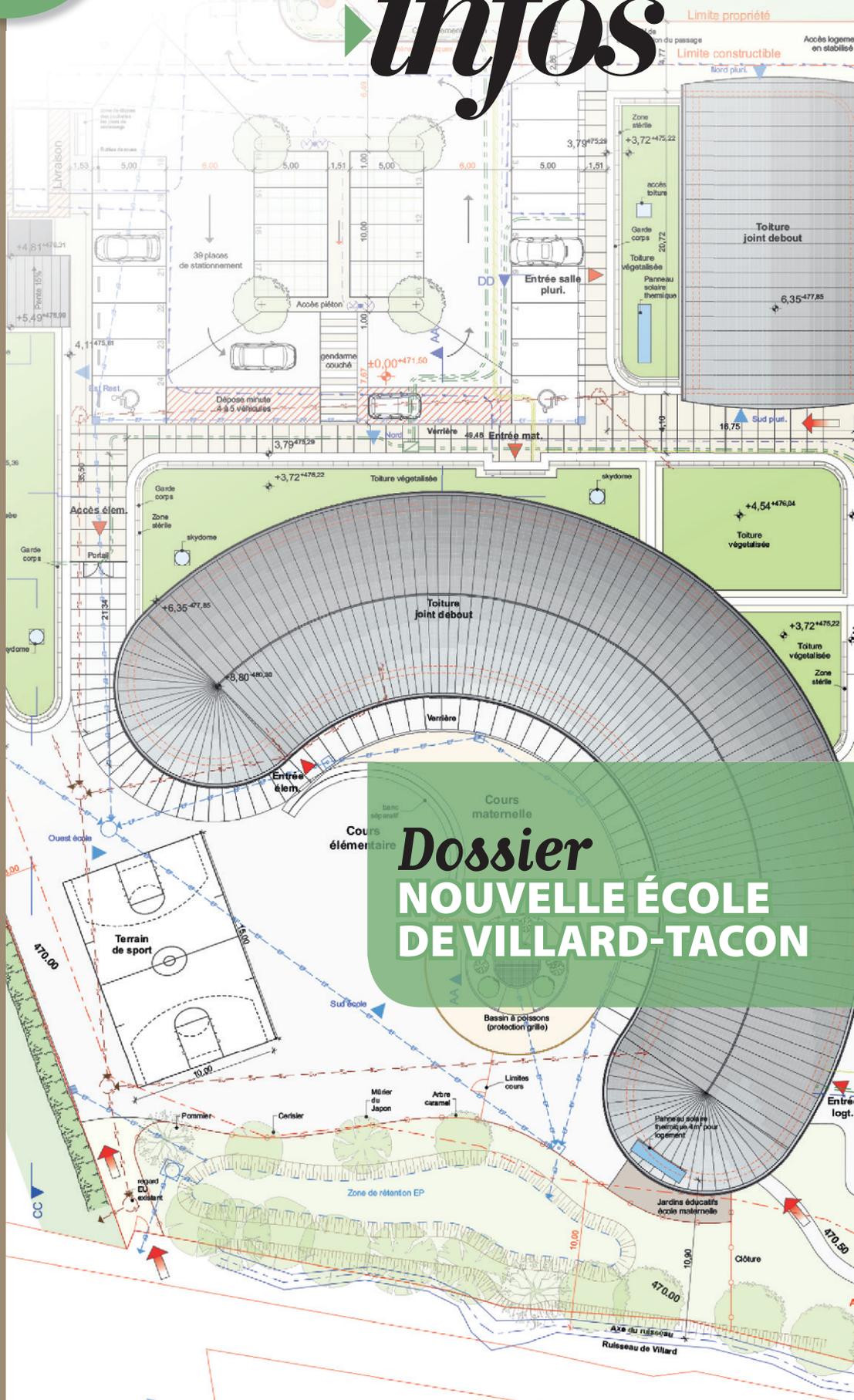




Ornex

infos

- p. 02 Édito**
- p. 03 Ça s'est passé à Ornex**
Matinée verte
Pâques au jardin
Sonia Grimm à l'accueil de loisirs
- p. 04 Au fil des Conseils**
Votre nouveau conseil
- p. 06 Le point sur les travaux**
Accès à la nouvelle école
Travaux sur la RD1005
L'avenue de Vessy
- p. 11 Vie citoyenne**
Le tri sélectif
Nuisances sonores
Opération tranquillité vacances
- p. 12 Vie communale**
Trois nouveaux commerces à Ornex
- p. 13 Points de vue**
Le mot de la majorité
Liste OUI
- p. 14 Intercommunalité**
Le CCPG
Le Sivom
- p. 15 Infos pratiques**
- p. 15 État civil**
- p. 16 À vos agendas !**



Dossier

NOUVELLE ÉCOLE DE VILLARD-TACON

Ont participé à l'élaboration de ce numéro : Maria Lapteva, Max Giriat, Willy Delavenne, Évelyne Husselstein, Freddy Louis. Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs.
Crédit photographique : Christophe Jacquemet
Responsables de publication :
 • Directeur : Jean-François OBEZ, maire
 • Rédacteur : Olivier GUICHARD, 1^{er} adjoint
 • Secrétaire Communication : Marjorie Volckaert
communication@ornex.fr

► Édito

Madame, Monsieur, Chers Ornésiens,

À peine élue, la nouvelle majorité municipale que j'ai l'honneur de conduire met tout en œuvre pour que **la nouvelle école de Villard-Tacon** ouvre ses portes dans des conditions optimales dès la rentrée de septembre 2014. Avec le sens des responsabilités qui la caractérise, elle doit composer – et avec elle, l'ensemble des parents, des élèves et des personnels concernés – avec les fortes contraintes d'un site préalablement choisi, notamment caractérisé par un nombre de places de stationnement limité (40 emplacements pour l'ensemble des personnels et des parents d'élèves) et la proximité immédiate d'un carrefour au trafic dense.

Si, d'ores et déjà, des travaux de sécurisation et des mesures d'accompagnement sont engagés – aménagement de trottoirs, installation d'une signalétique préventive adaptée, surveillance du passage piétonnier surélevé spécialement créé aux heures d'ouverture et de fermeture de la nouvelle école –, il convient néanmoins de favoriser ensemble la meilleure organisation possible des modalités d'accès à la nouvelle école.

Qu'il s'agisse de covoiturage, de libre cheminement à pied, à vélo ou de ramassage pédestre encadré suivant le procédé du pédibus, il importe que tout soit mis en œuvre pour que la rentrée dans nos deux écoles s'effectue dans de bonnes conditions.

C'est avec cette conviction que je vous souhaite à toutes et tous de passer un excellent été.

LE MAIRE **JEAN-FRANÇOIS OBEZ**



The new municipal team, who have just been elected on 23rd March, is making every effort to ensure that the new school, located in Villard-Tacon, will open its doors in the best conditions for that start of the new school year in September 2014. To achieve this, the team has to work – alongside parents, pupils, and concerned staff – on a site previously chosen, despite its various constraints, notably minimal parking: 40 places and a position close to the busy main road (RD1005). The works regarding safety and accompanying measures are about to start. Nevertheless, the municipal team would also like to ask for the co-operation of the parents, to help with the organisation of the best possible return to school, by

thinking about the possibility of using car sharing, coming to school on foot, by bike or by making use of the "pedibus" option. It is important that the return to both schools is made in the optimal conditions. With this in mind, the municipal team wish you all an excellent summer.

Mark Toomey

Apenas elegida, el último 23 de marzo, la nueva municipalidad hace todo lo posible para que la nueva escuela, situada en Villard-Tacon, abra sus puertas en septiembre, con las mejores condiciones posibles. Para ello debe arreglarselas – y con ella, el conjunto de los padres, de los alumnos y del personal – con las fuertes

limitaciones de un sitio previamente escogido, particularmente caracterizado por su parking de tan solo 40 plazas y la proximidad de una carretera (RD1005) de tráfico intenso. Si los trabajos de seguridad y medidas de acompañamiento han sido contratados, conviene sin embargo favorecer la mejor organización posible para facilitar el acceso a la nueva escuela. Que se trate de ir a pie, individualmente o por recogida pedestre según el procedimiento del « pedibus », en bicicleta o de compartir coche, lo importante es que la vuelta al colegio se efectúe en buenas condiciones. onvencidos de ello, el conjunto de los concejales. Les desean un feliz verano.

► Matinée verte sous le soleil

Le 13 avril dernier, par une météo radieuse, a eu lieu la traditionnelle matinée verte organisée par les services de la commune. Une quarantaine de participants issus du monde associatif, du conseil municipal des jeunes, d'élus, d'habitants de la commune – parents et enfants – avaient répondu présents. Répartis en groupes de deux à trois personnes, les bénévoles ont sillonné le territoire communal, équipés de gants, sacs-poubelle, pinces et autres gilets fluorescents. Un constat rassurant : de moins en moins de déchets sont collectés lors de cet événement annuel. Un grand merci donc à tous les participants et rendez-vous l'an prochain pour une manifestation toujours ponctuée par un sympathique déjeuner sur l'herbe !



Les bénévoles de la matinée verte



► Pâques au jardin

Tan Menoud et les enfants de l'association les ateliers d'Ornex ont encore une fois participé à l'embellissement de notre village. Les cloches, les lapins, et les œufs de Pâques ont pris place sur la commune pour les fêtes de Pâques. Les couleurs vives ne sont pas passées inaperçues !

► Sonia Grimm à l'accueil de loisirs



Durant les vacances d'hiver et de printemps, les enfants à l'accueil de loisirs ont eu le privilège de rencontrer Sonia Grimm. La rencontre a permis d'adapter un nouveau texte sur une musique de la chanteuse suisse, de le répéter, de l'enregistrer et même de réaliser un clip vidéo ! D'autres projets sont à l'étude mais chuuut...

Le clip est visible sur le site de la commune à la rubrique accueil de loisirs : www.ornex.fr



Désignés par les électeurs le 23 mars dernier, **les vingt-sept membres du nouveau conseil municipal d'Ornex** sont pour vingt d'entre eux issus de la liste «Ornex Demain» conduite par Jean-François Obez, qui remporte les élections municipales avec 51,8% des suffrages exprimés. La liste OUI (Ornex-Unité-Innovation) conduite par Jacques Mercier, maire sortant, totalise quant à elle six sièges.

Outre le maire, Jean-François Obez **12**, et les adjoints Olivier Guichard **19**, Cathy Biolay **17**, Willy Delavenne **22**, Max Giriat **18** et Maria Lapteva **14** élus lors de la séance du conseil en date du 28 mars, la majorité municipale est composée de: Chantal Townsend **2** - Hubert Dumas **23** - Michèle Gallet **3** - Marie-Claude Roch **20** - Martine Fournier - Michel Gallet **13** - Véronique Kryk **15** - Stéphane Mercier **9** - Catherine Fraud **4** - Laurent La Marca **1** - Mark Toomey (Royaume-Uni) **21** - Ingrid Zanon - Valentin

Boulas **11** - Renaud Jaillet **7** et Lou Jacquemet. Appartiennent à la minorité municipale : Jacques Mercier **9** - Christa Folger (Allemagne) **5** - Joëlle Dazin **8** - Bruno Leray **15** - Caroline Douillez **24** et Jacques-Antoine Duret **6**.

Les représentants communaux au conseil de la Communauté de communes du Pays de Gex, élus pour la première fois au suffrage universel direct, sont Jean-François Obez, Michèle Gallet et Jacques Mercier. Désignés à l'unanimité par le conseil municipal (séance du 7 avril 2014), les délégués au Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom de l'Est gessien), qui regroupe les trois communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin, sont Jean-François Obez, Willy Delavenne, Max Giriat, Marie-Claude Roch, Bruno Leray (titulaires), Martine Fournier et Jacques-Antoine Duret (suppléants).



Par décision en date du 7 avril 2014, les membres du conseil ont choisi de constituer **huit commissions municipales**. Présidées par le maire, et par délégation ses adjoints, les commissions ont un rôle consultatif et aident à la préparation des décisions du conseil municipal.

Commission Aménagement du Territoire, Patrimoine et Environnement 1^{er} adjoint - Olivier Guichard

Vice-présidée par Olivier Guichard, premier adjoint, cette commission, composée de treize conseillers, est principalement chargée des grandes orientations d'aménagement urbanistique, en lien étroit avec la Communauté de communes qui en assure désormais la compétence (Plan local d'urbanisme intercommunal). Font aussi partie de ses missions la protection du patrimoine et de l'environnement.



Le cursus professionnels des agents. La réorganisation des services en prévision de l'ouverture de la nouvelle école et de la réforme des rythmes scolaires est l'une des priorités pour 2014.

Commission Affaires sociales

Également vice-présidée par **Cathy Biolay**, cette commission veille à faciliter l'accès au logement aidé. Aujourd'hui déficitaire, le parc de logements aidés à Ornex atteint 22% au lieu des 25% réglementaires. La commission collabore également de manière étroite avec le Centre communal d'action sociale (CCAS) qui gère les situations d'urgence. Des permanences sur rendez-vous sont assurées.

Commission Travaux, Voirie et Sécurité

3^{ème} adjoint - **Willy Delavenne**
Troisième adjoint, Willy Delavenne anime une commission de dix conseillers, dont la tâche prioritaire est de permettre l'ouverture de



la nouvelle école dans de bonnes conditions à l'automne 2014. Sous son égide, la commission aura aussi la responsabilité de dresser l'inventaire des travaux à réaliser durant la mandature et d'établir les priorités en fonction des impératifs budgétaires.

Commission Urbanisme

4^{ème} adjoint - Max Giriat

Vice-présidée par Max Giriat, la commission Urbanisme examine les permis de construire et autorisations diverses de travaux chez les particuliers. Instruites par la Direction départementale territoriale (DDT) jusqu'en 2015, les demandes de permis seront par la suite entièrement traitées par le service *ad hoc*, suivant le dispositif dérogatoire du futur Plan local d'urbanisme intercommunal.

Commissions Affaires scolaires

5^{ème} adjoint - **Maria Lapteva**
Nouvelle adjointe en charge des Affaires scolaires, Maria Lapteva et les huit autres conseillers de la commission sont plus particulièrement chargés de rétablir de bonnes conditions



d'enseignement dans notre commune. Ouverture de la nouvelle école de Villard-Tacon, mise en place de la réforme des rythmes scolaires constituent le menu principal d'une année 2014 décidément bien chargée!

Commission Communication, Jeunesse, Sports et Loisirs

Présidée par **le maire**, animée notamment avec le concours des trois plus jeunes membres du conseil municipal, cette commission a d'ores et déjà engagé une réflexion importante sur la rénovation de la communication et l'animation communales. Plusieurs manifestations existantes devraient ainsi être confortées et complétées par des animations à destination de toutes les générations.

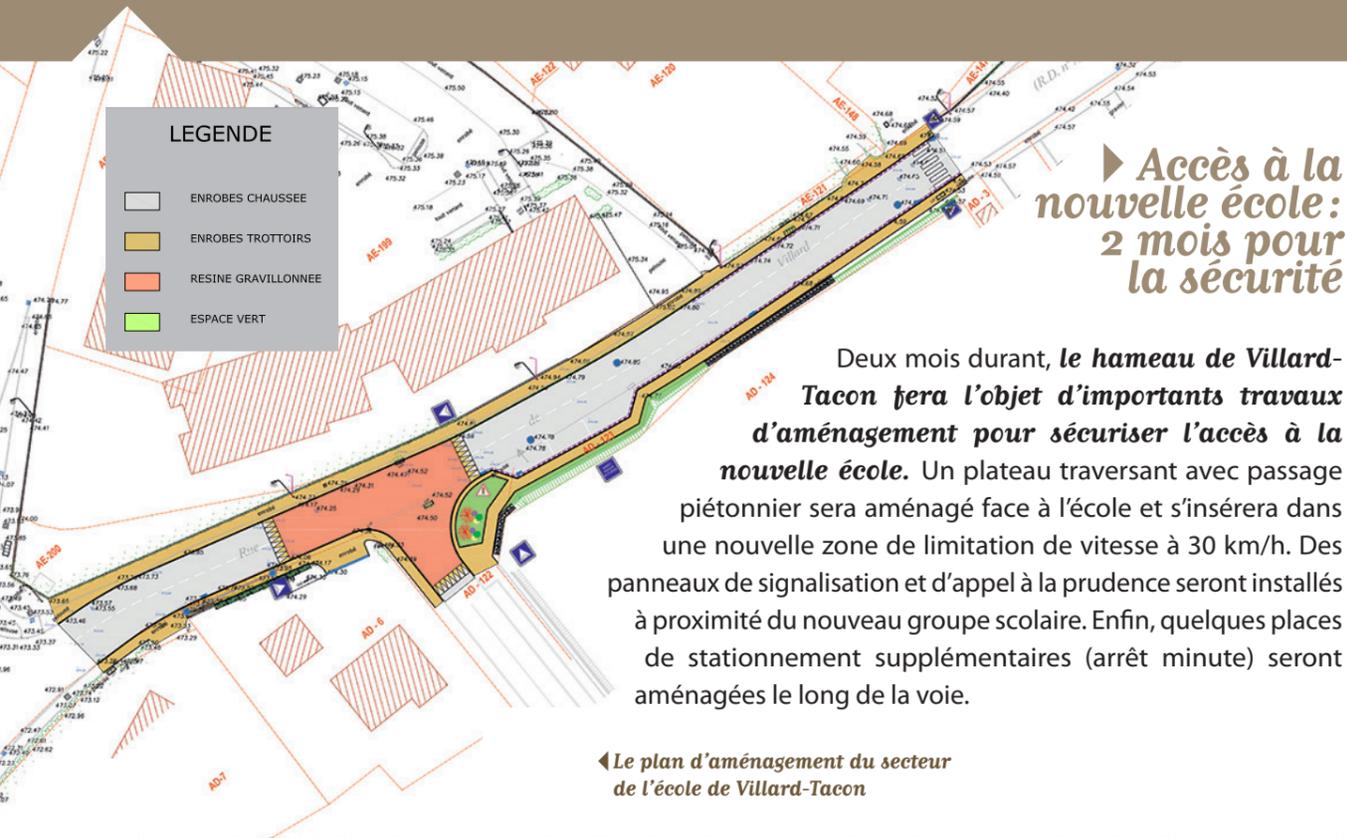
Commission Finances, Subventions et Développement économique

Également présidée par **Jean-François Obez**, la commission aura la mission délicate de redresser la situation financière de la commune, tout en favorisant les animations et travaux indispensables au renforcement du tissu communal. Parmi eux, la nécessaire redynamisation du secteur commercial et artisanal des Arcades et de la Maladière.



Commission Personnel 2^{ème} adjoint - Cathy Biolay

Deuxième adjointe, Cathy Biolay assume désormais la vice-présidence de la commission du Personnel, plus spécifiquement chargée de déterminer le tableau des effectifs, de procéder aux recrutements, d'accompagner les



► Accès à la nouvelle école : 2 mois pour la sécurité

Deux mois durant, le hameau de Villard-Tacon fera l'objet d'importants travaux d'aménagement pour sécuriser l'accès à la nouvelle école. Un plateau traversant avec passage piétonnier sera aménagé face à l'école et s'insérera dans une nouvelle zone de limitation de vitesse à 30 km/h. Des panneaux de signalisation et d'appel à la prudence seront installés à proximité du nouveau groupe scolaire. Enfin, quelques places de stationnement supplémentaires (arrêt minute) seront aménagées le long de la voie.

◀ Le plan d'aménagement du secteur de l'école de Villard-Tacon

► Travaux sur la RD 1005 : perturbations en vue

Poursuivant le renouvellement d'anciennes conduites d'eau potable, le service Eau et Assainissement de la Communauté de communes du Pays de Gex va engager pour une durée de six mois **une importante campagne de travaux sur l'accotement et sous la RD 1005 entre le garage Peugeot de Maconnex et le rond-point de la côte d'Ornex**. Ceux-ci débuteront au mois d'août et concerneront principalement le bourg ancien, entre le rond-point et la rue de la place d'Armes. Afin de limiter les perturbations, certaines opérations s'effectueront de nuit. La plus grande prudence est donc recommandée pour les usagers, de jour comme de nuit. En cas de coupure ponctuelle d'eau, les riverains seront prévenus par avis dans leurs boîtes aux lettres.

► Aménagement de l'avenue de Vessy

En raison de la construction d'un immeuble le long de l'avenue de Vessy, **le calendrier initial de travaux prévus pour relier le quartier du Père Adam à celui du Lycée international de Ferney-Voltaire est perturbé**.

Dans un premier temps, seule la construction d'un arrêt de bus scolaire sécurisé devant l'Ehpad sera réalisée. Outre cet aménagement, la création d'un passage piétonnier surélevé à l'entrée du quartier du Père Adam et d'un trottoir le long de l'avenue de Vessy est prévue. À terme, le nouveau trottoir sera prolongé entre le rond-point du lycée et la rue des Fins.



► Construction de la nouvelle école

Entre la décision de la municipalité de créer une seconde école à Villard-Tacon à la fin de l'année 2010 et son ouverture effective à la rentrée 2014, il se sera écoulé près de quatre années. Quatre années bien longues pour les quelque 500 usagers – un record départemental ! – de l'École des Bois, mais finalement bien courtes au regard de la lourdeur et de la complexité procédurale française.

Si le choix du projet de **l'architecte Arnaud de Lavareille** l'a été à l'unanimité, celui de l'emplacement finalement retenu aura été l'objet d'âpres discussions, avec un surcoût évalué à près de 800 000 € et un retard lié aux modalités d'acquisition de près de deux ans.

À quelques semaines de l'ouverture de cet établissement désormais emblématique de Villard-Tacon, il reste à saluer le travail des maîtres d'œuvre, des corps de métier, mais aussi des personnels enseignants et accompagnants, qui en lien avec la commission Travaux et la commission Scolaire, ont tout fait pour assurer dans les meilleurs délais

son ouverture dans des conditions optimales. À vos cartables !

UNE ARCHITECTURE AUDACIEUSE ET SOUCIEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Avec sa forme en demi-ellipse, son parement multicolore et son toit en zinc incurvé, la nouvelle école d'Ornex a fière allure. Construite sur une parcelle de 7 000 m², elle s'articule autour d'une cour centrale de 1 400 m² et est pour l'essentiel construite en béton armé.

Conformément aux nouvelles prescriptions en matière de protection de l'environnement, elle bénéficie d'une isolation efficace – les murs

sont recouverts de laine minérale semi-rigide et le toit d'une fermette bois avec couverture en zinguerie – et d'un système de chauffage mixte bois/gaz naturel. Deux chaudières, pouvant assurer chacune 100% des besoins, assureront ainsi le chauffage de l'école : une chaudière bois déchiqueté de 130 kW et une chaudière gaz à condensation d'une puissance équivalente. Des panneaux solaires assureront la production d'eau chaude du logement. Situé près du ruisseau voisin, le Nant de la Maconnière, un bassin de rétention de 65 m³ permet de récupérer les eaux pluviales. Un système de récupération des eaux de la toiture permet quant à lui d'arroser les espaces verts.

HUIT CLASSES POUR ACCUEILLIR LES ENFANTS

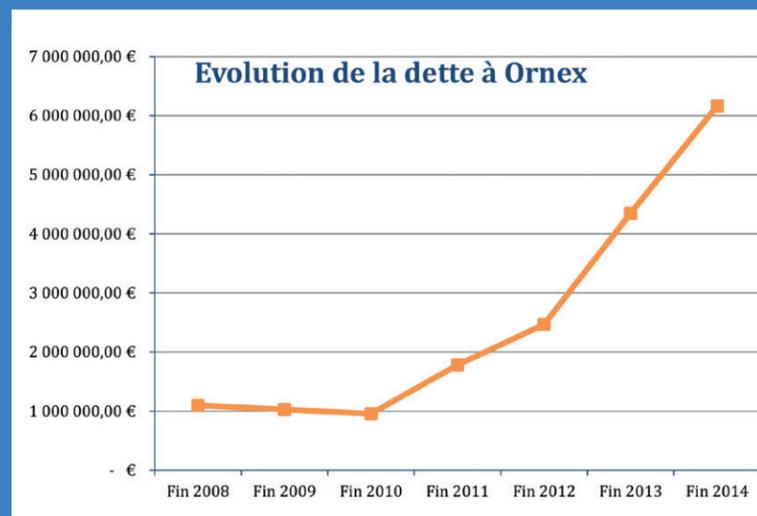
La nouvelle école comprend huit classes, avec possibilité d'ouverture de deux classes supplémentaires, une maternelle et une primaire. ►



UN ÉQUIPEMENT À 7 700 000 €

La nouvelle école de Villard-Tacon et ses aménagements connexes totalisent 7 700 000 €. Ce montant comprend l'achat du terrain pour 800 000 €, la construction de l'équipement proprement dit pour un montant de 6 900 000 €. Son financement est assuré par des fonds propres (2 900 000 €) et des emprunts pour un montant total de 4 800 000 €.

Le financement de ce nouvel équipement, indispensable à la vie communale, n'est pas sans incidence sur l'encours de la dette communale. Malgré la mise en place d'une taxe d'aménagement de 20 % sur l'ensemble des constructions de Maconnex et de Villard-Tacon par l'ancienne municipalité, la dette de la commune s'est considérablement accrue. Sa réduction, à taux de prélèvement constant, nécessitera une priorisation de l'ensemble des investissements communaux dans les six prochaines années.



► Situées au rez-de-chaussée, **trois classes maternelles** de 65 m² chacune pourront ainsi accueillir les enfants, tandis qu'à l'étage **cinq classes élémentaires** de même dimension (61 m²) seront à disposition.

Outre les locaux administratifs, techniques et sanitaires, l'école de Villard-Tacon disposera comme il se doit d'une salle d'activité, d'une salle de motricité, d'une salle de sieste (école maternelle), d'une salle de soin, de deux bibliothèques, d'une salle de restau-

rant et d'un logement avec accès indépendant.

Choisi avec soin, le mobilier, coloré et respectueux de l'ergonomie corporelle, donnera un cachet supplémentaire à un équipement conçu pour assurer des conditions d'enseignement irréprochables.

REDÉPLOIEMENT DES PERSONNELS, DES ENFANTS ET OUVERTURE D'UNE CLIS

Préparé dans le cadre d'un comité de pilotage *ad hoc*, le redéploiement des personnels enseignants

et accompagnants nécessaires à l'ouverture de la nouvelle école fait l'objet depuis plusieurs mois d'une réflexion approfondie et obéit au moins en partie au principe du volontariat.

La répartition des enfants nouvellement scolarisés dans l'établissement est fonction de critères principalement géographiques (Maconnex et Villard-Tacon). Des dérogations circonstanciées, délivrées avec minutie pour la scolarisation dans les deux écoles, peuvent être accordées à titre exceptionnel. À noter que les espaces libérés dans l'École des Bois permettront le retour à des conditions normales d'enseignement et l'ouverture d'une classe pour l'inclusion scolaire (CLIS). Encore rare dans le Pays de Gex, ce dispositif est essentiel à la scolarisation des enfants handicapés.



POUR UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Fixée par décret ministériel, la rentrée scolaire s'effectuera **le mardi 2 septembre 2014 à 8h30**, avec un café-croissants matinal offert par la municipalité.

CANTINE, PÉRISCOLAIRE ET ACCUEIL DE LOISIRS

Dans les deux écoles, **l'accueil périscolaire** aura lieu le matin de 7h30 à 8h30 et l'après-midi de 16h30 à 18h30. **Le service de restauration** sera assuré de 11h30 à 13h30.

Prévue pour la rentrée, l'application de **la réforme des rythmes scolaires** fera l'objet d'une réunion de concertation courant juin et devrait prendre en compte les récents assouplissements autorisés par le ministère de l'Éducation nationale. En ce qui concerne **l'accueil de loisirs**, il aura lieu dans une seule école, la commune prenant à sa charge le transport d'une école à l'autre. L'accueil de loisirs est ouvert tout l'été. Pour les sorties et

les activités, il est possible de se renseigner et de s'inscrire par voie électronique enfance@ornex.fr et par téléphone **06 48 02 56 82**.

ANTICIPONS L'ACCÈS À LA NOUVELLE ÉCOLE

Avec seulement 40 places de stationnement, la nouvelle école, située à quelques encablures d'un axe traversé par quelque 20 000 véhicules chaque jour, est très loin de disposer d'accès idéaux.

Consciente de la difficulté, la municipalité a engagé d'importants travaux de sécurisation aux abords de l'édifice (voir page 6), en même temps qu'elle ouvrait une vaste concertation par questionnaire interposé avec les parents des enfants prochainement scolarisés dans l'établissement.

En attendant la Journée « portes ouvertes » prévue le 27 août prochain, élus, personnels et parents ont l'obligation de tout mettre en œuvre pour favoriser l'ouverture de la nouvelle école dans des conditions acceptables.

UN QUESTIONNAIRE EN COURS D'ANALYSE

Diffusé à l'ensemble des parents d'élèves concernés, un questionnaire sur les modes d'accès permet d'esquisser quelques pistes à suivre pour éviter les engorgements de la matinée et de la fin d'après-midi à côté de la nouvelle école. Les parents sont ainsi sondés sur le mode d'accès qu'ils comptent privilégier pour leur(s) enfant(s) à la rentrée 2014: marche à pied accompagnée ou non, vélo, voiture, avec possibilité ou non de covoiturage. Le questionnaire précise aussi le principe du pédibus tout en recherchant d'éventuels parents intéressés par l'encadrement de ce mode de transport. Des réponses simples de type oui/non permettront de dresser facilement des statistiques et de déterminer les préférences des parents d'élèves concernés. L'objectif premier de ce questionnaire est d'établir une concertation entre les différents partis et de trouver des solutions constructives au problème posé par le choix de l'emplacement de la nouvelle école. ▶

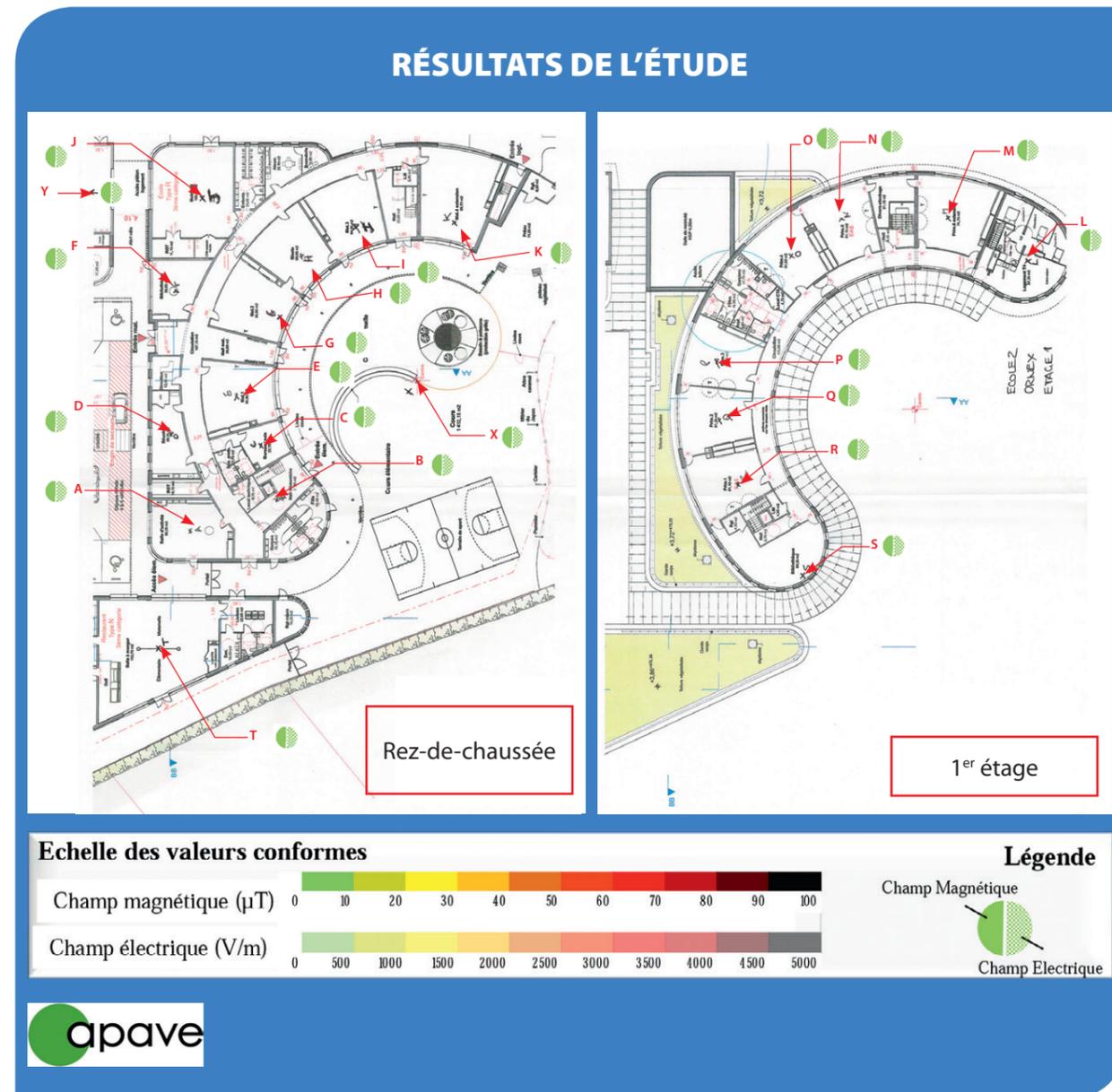
Ligne haute tension : LES CHIFFRES QUI RASSURENT

Devant l'inquiétude exprimée par les futurs usagers de l'école de Villard-Tacon, la municipalité a diligenté une étude auprès d'un organisme indépendant d'évaluation et de maîtrise des risques.

Les intensités des champs magnétiques et électriques ont pu ainsi être mesurées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment en des points multiples. Défini par la recommandation du conseil de l'Union européenne, le seuil d'exposition aux champs magnétiques et électriques, à la fréquence standard du réseau électrique

français (50 Hz), s'élève pour **le champ magnétique à 100 micro Tesla (μT)** et pour **le champ électrique à 5 000 volts/mètre (V/m)**.

Très en deçà du seuil autorisé, le maximum mesuré, juste au dessous du pilier de la ligne à haute tension situé à proximité de la nouvelle école, s'élève à 2,3 μT et 540 V/m, soit **10 % du seuil réglementaire**. À l'intérieur du bâtiment, les intensités des champs ne dépassent pas 0,06 % de la limite autorisée.



► Pendant l'été, le tri continue

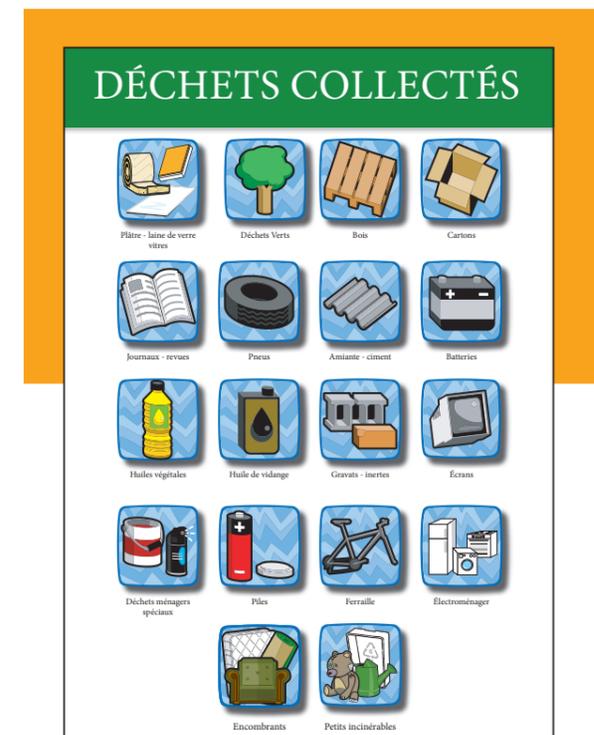
Pendant tout l'été, à l'exception des jours fériés, **les déchetteries de Saint-Genis-Pouilly et de Versonnex** restent ouvertes. Jusqu'en octobre, l'horaire est le suivant : du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-18h ; samedi : 8h30-18h et dimanche : 9h-12h. Les dépôts de déchets devant les grilles et aux abords des déchetteries sont considérés comme des dépôts sauvages passibles d'amende.

► Déchetterie de Saint-Genis-Pouilly :

chemin du Moulin des Ponts ☎ 04 50 42 09 41

► Déchetterie de Versonnex :

route de Cessy ☎ 04 50 42 74 74



► Opération tranquillité vacances

Comme chaque été, la gendarmerie et la police nationales mènent l'Opération tranquillité vacances. Sur simple signalement de vos dates de vacances, **la brigade de la gendarmerie d'Ornex** effectue des patrouilles de surveillance, de jour comme de nuit, en semaine comme en week-end.

Pendant vos congés, pensez à faire vider régulièrement votre boîte aux lettres, à fermer correctement fenêtres et volets et à éclairer par intermittence une partie de votre domicile, par un mécanisme automatique ou par un voisin. En journée, même pour faire une course, faites preuve de la plus grande prudence. Ne conservez pas chez vous de grosses sommes d'argent, ni de bijoux. Le cas échéant, pensez à les répertorier et à les photographier.

Renseignements (gendarmerie d'Ornex) : 04 50 40 59 30

• ALLÔ ENCOMBRANTS

04 50 20 65 86

Lors de votre appel téléphonique, les agents du service Allô Encombrants vous préciseront le jour de leur prochain ramassage.

Si vos objets sont réparables ou encore en état d'être utilisés, contactez les associations ou organisations qui récupèrent objets et vêtements pour aider les personnes en difficulté.

AGCR - St-Genis-Pouilly

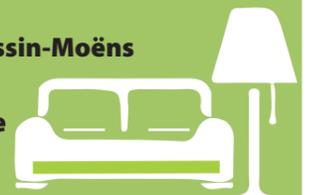
04 50 28 20 50

CROIX ROUGE - Prévessin-Moëns

04 50 42 40 35

EMMAUS - Annemasse

04 50 39 34 96



► Nuisances sonores : pensons à nos voisins !

La période estivale est propice pour les entreprises comme pour les particuliers en travaux en tous genres. Qu'il s'agisse de travaux de bricolage ou de jardinage, l'utilisation de tondeuses à gazon, motoculteurs, perceuses, raboteuses, scies, pompes d'arrosage ou de tout autre machine à forte intensité sonore est strictement encadrée. **Elle est autorisée**, du lundi au vendredi de 8h à midi et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à midi et de 15h à 19h, et les dimanches et jours fériés de 10h à midi. Toute utilisation intempestive d'outillage sonore en dehors des heures autorisées est passible de sanction par la gendarmerie



Restaurant Curry Lounge

Originaire de Royan, résidant à Ferney-Voltaire, **Mahmood Sultan**, qui possède déjà trois autres enseignes à Royan, Rochefort et La Rochelle, est propriétaire du restaurant *Curry Lounge* depuis mars 2014. Voisin de la discothèque *L'Alexander's*, ce restaurant de 90 couverts propose spécialités indiennes et pakistanaïses, 7 jours sur 7, de 11h à 14h30 et de 18h à 23h. Une nouvelle décoration intérieure, typiquement pakistanaïse, est à l'étude, tandis que la terrasse – en cours de rénovation – devrait être bientôt accessible à la clientèle.

Pour vos soirées privées (soirées, mariage, anniversaire, association, cocktails), il est possible de louer le restaurant.

► Restaurant Curry Lounge

1500, rue de Gex

☎ 04 50 41 83 69 - 06 52 92 88 77

www.curryloungeornex.com



Antiquités & 70'

Nouvelle enseigne commerciale située aux Arcades, le magasin *Antiquités & 70'* est animé depuis cinq mois par son propriétaire **Philippe Struna**. Bien connu des Gessiens, ce Divonnais, père de deux filles, a tenu pendant seize ans une boutique d'antiquités dans le centre de Segny.

Retour aux sources donc pour ce passionné qui propose désormais à la clientèle antiquités et brocante, mais aussi objets lumineux et décoration des années 70, du mercredi au vendredi de 10h à 12h et de 14h30 à 19h, et le samedi de 10h à 18h30 non-stop. Philippe Struna propose également un service d'expertise et d'évaluation de biens.

► Antiquités & 70'

Arcades d'Ornex - 65, rue des Bois

☎ 06 85 08 12 12

Un site internet est en cours de construction.



Onglissime

Installée à Ornex depuis l'année dernière, après avoir beaucoup voyagé – son époux travaille pour l'Union européenne des associations de football –, **Estelle Bergmann** est titulaire d'un master en onglerie obtenu à Montreux. En mars 2014, elle décide de s'installer dans notre commune, dans un centre dédié à la santé, la beauté et l'esthétique. Prothésiste ongulière pour les mains et les pieds, elle veille à l'entretien et à la santé des ongles mais donne aussi des soins spécifiques pour les ongles cassés ou abîmés. Estelle Bergmann reçoit du lundi au samedi sur rendez-vous.

► Onglissime

755, rue de Genève

☎ 06 31 05 60 52

DÉCO

BEAUTÉ

► Le mot de la majorité: priorisons notre action!

Avec près de 52 % des suffrages exprimés, les Ornésiens ont clairement choisi, au terme d'une campagne que nous avons voulue la plus digne et respectueuse possible, une nouvelle majorité pour la conduite des affaires municipales. Le nombre restreint d'adjoints, la nature et la composition mêmes des commissions, la diligence avec laquelle les dossiers parfois difficiles comme celui de l'ouverture de la nouvelle école sont abordés, montrent assez la détermination et la responsabilité avec lesquelles la majorité municipale sortie des urnes le 23 mars dernier entend mener à bien le mandat qui s'ouvre. Avec un sens des priorités qui a parfois fait défaut par le passé, elle engagera la réalisation des investissements réellement nécessaires à la vie communale dans le strict respect des deniers publics. Longtemps encore les habitants de notre village pourront-ils déplorer les 800 000 € dépensés pour le terrain de la nouvelle école – en lieu et place d'un

terrain communal idéalement situé – ou les quelque 250 000 € dépensés pour la réalisation d'un terrain BMX non homologué le long de la voie des Tattes. Dans cette période budgétaire critique, la majorité municipale prendra soin de dresser l'inventaire des chantiers susceptibles d'être engagés pour le bien-être des Ornésiens. Dans le souci constant de ne pas augmenter la fiscalité et de désendetter la commune, elle arrêtera alors ses choix pour l'ensemble de la mandature. Comme elle réévaluera la nature et le bien fondé des dépenses engagées. Premier exemple parmi bien d'autres à venir, le présent numéro du bulletin municipal a fait l'objet d'un appel à devis circonstancié. Réalisé par un imprimeur local engagé dans la protection de l'environnement, il en coûtera au contribuable pour quatre numéros annuels de seize pages 10 000 € contre 16 000 € précédemment. Bonne lecture!

Les membres de la liste « Ornex demain »

► Liste OUI

Dans ce premier numéro d'*Ornex Infos* post-élections municipales, nous tenons à remercier tous les électrices/électeurs qui nous ont témoigné leur confiance lors du scrutin du 23 mars dernier. Avec un résultat de 48,18 %, il nous a manqué 33 voix pour continuer le travail engagé à votre service tout au long de la mandature précédente. C'est la démocratie. Désormais, nous sommes 6 élu-E-s de la liste OUI à siéger au conseil municipal, pour vous représenter, pour participer de manière constructive à la vie communale et pour être attentifs à ce que l'intérêt général soit bien l'objectif des nouveaux élus comme cela a été le nôtre pendant six ans.

Cette année sera une année de transition puisque, pour ne pas interrompre le déroulement des dossiers importants et les travaux, nous avons voté le budget 2014 avant les élections. Quel sera ensuite le projet pour Ornex ? Difficile à dire puisque la nouvelle équipe n'a pas annoncé de programme spécifique à court ou long terme, ni d'objectifs qualitatifs pour la commune. Le principal argument de campagne de la nouvelle majorité était une réduction générale des dépenses.

Les premières décisions ne vont pas dans ce sens puisque la nouvelle équipe exécutive a inauguré sa mandature en se votant des indemnités de fonction au taux maximum (maire : 2 090 €, adjoint : 836 €), malgré un amendement présenté sans succès par J.A. Duret (amendement auquel se sont ralliés trois membres de la nouvelle majorité). Une première promesse non tenue ! De plus, en ne désignant pas d'adjoint aux Finances, la nouvelle majorité suscite deux interrogations : 1°) n'y a-t-il personne pour assumer cette compétence ?, 2°) le maire prétend-il s'arroger un contrôle exclusif dans ce domaine qui, rappelons-le, est la principale compétence dans toute commune ? Enfin, nous ne saurions passer sous silence notre déception à propos de l'extrême politisation de la CCPG, où l'installation d'une équipe exécutive appartenant à une seule et unique tendance fait craindre que, loin de refléter la diversité de la population du Pays de Gex, l'image politique que ce territoire va donner maintenant dans ses échanges avec Genève sera celle du repliement sur lui-même.

J. Mercier, C. Folger, J.A. Duret, C. Douilliez, B. Leray, J. Dazin

► Communauté de communes du Pays de Gex : LA VAGUE BLEUE

Le 24 avril dernier à Gex, les délégués à la Communauté de communes du Pays de Gex ont procédé à l'élection de leur président et de leurs vice-présidents.

Largement vainqueurs à l'issue des dernières élections municipales, les candidats du centre et de la droite républicaine ont remporté sans surprise la totalité des onze vice-présidences de l'exécutif communautaire.

Ancien vice-président en charge des Finances sous la précédente mandature, **Christophe Bouvier**, maire de Cessy, devient le nouveau président de cette structure intercommunale qui gère entre autres la gestion de l'eau et l'assainisse-

ment, la collecte des déchets et, depuis cette année, le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Nouveau maire de Gex, **Patrice Dunand** devient premier vice-président chargé de l'Administration générale. Il côtoie notamment **Jean-Claude Charlier**, adjoint de Prévessin-Moëns (Développement



économique), **Daniel Raphoz**, maire de Ferney-Voltaire (Eau et Assainissement) ou encore **Michel Brulhart**, maire de Saint-Jean-de-Gonville (Patrimoine et Accueil des gens du voyage). **Jean-François Obez** obtient quant à lui la vice-présidence – on ne peut plus stratégique pour Ornex – des Transports.

► Sivom de l'Est gessien : UNE PRÉSIDENTE ORNÉSIEENNE

Coup double pour Ornex, c'est **Max Gariat**, maire-adjoint en charge de l'Urbanisme, qui préside désormais aux destinées du Syndicat à vocation multiple (Sivom) de l'Est gessien.

Créée en 1967 par les quatre communes de Ferney-Voltaire, Ornex, Moëns et Prévessin (Moëns et Prévessin n'ont fusionné qu'en 1975), cette structure intercommunale à géométrie variable (les communes s'engagent financièrement sur les projets qu'elles choisissent) gère entre autres le groupe scolaire intercommunal, les équipements sportifs du Cossec, le gymnase Saint-

Simon, les bâtiments du Centre de secours, ceux de la Gendarmerie ou encore les bassins de rétention. Il assure aussi le portage des repas à domicile, un soutien à la gestion du centre de soins infirmiers, et concourt au financement des associations sportives. Géré par un comité de 23 membres titulaires, le Sivom est présidé par un exécutif constitué du nouveau président, de deux vice-présidents, **Maurice Coin** et **Christian Landreau**, et des maires des trois communes membres. Il est secondé dans ses décisions par le travail effectué par cinq com-

missions : finances et personnel, scolaire, sociale, sports, travaux et conurbation.

Il est vrai que les chantiers ne manquent pas ! Le Centre de loisirs, situé à l'école intercommunale, doit ainsi ouvrir ses portes pour les vacances estivales. D'autres projets sont aujourd'hui à l'étude : la création et la gestion d'une cuisine centrale pour les sept écoles du Sivom, ou encore la création d'un pôle de santé. Maintes fois annoncée, sans cesse reportée, la construction d'une nouvelle gendarmerie devrait être l'un des chantiers phares de la mandature.

Mairie

45, rue de Bézoud - 01210 Ornex

Tél. : 04 50 40 59 40 - Fax : 04 50 40 93 02

mairie@ornex.fr • www.ornex.fr

• Lundi - mercredi - jeudi - vendredi : 8h30-12h et 14h-18h

• Mardi : 14h - 19h (fermé le mardi matin)

ATELIER MUNICIPAL : 04 50 40 91 82

ÉCOLE DES BOIS : 282, rue de Bézoud

Tél. : 04 50 40 92 24 • Fax : 04 50 42 83 04

E-mail : ecoledesbois.ornex@wanadoo.fr

Médical et paramédical sur la commune

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

DR PAUL BLUNIER - Les Arcades d'Ornex - 04 50 40 42 41

DR CLAUDIE THIRY - 755, rue de Genève - 04 50 40 10 40

• DENTISTES

DR MERCHAD ELMI ET DR ÈVE ZROUNBA

33, rue de Villard 04 50 40 40 26

• PROTHÉSISTE DENTAIRE • Les Arcades

ALAIN NEURAZ 04 50 42 80 12

• MASSEURS KINÉSITHÉRAPEUTES • Les Arcades

DOMINIQUE PORTEILLA FOURNIER 04 50 28 02 37

BEATRIZ ARRIBAS VILORIA 04 50 28 02 37

VERONICA LOPEZ FERNANDEZ 04 50 28 02 37

JOSEPH FOURNIER
755, rue de Genève 04 50 41 82 29

• OSTÉOPATHE • Les Arcades

ARMAND LACHAUX 04 50 28 02 37

• PODOLOGUE-PÉDICURE

MIREILLE FRADIN-BONNEBAULT
244, rue du Dr Durand 04 50 40 45 78

• ORTHOPHONISTE

FLORIANE BURGAT
755, rue de Genève 06 81 69 04 85

• PHARMACIE

DR SOPHIE DELORME DURET 04 50 40 53 86

• PHARMACIE DE GARDE 3237

NUMÉROS D'URGENCE

On vous demandera votre nom, prénom, adresse exacte, numéro de téléphone et le motif détaillé de votre appel.

SAMU - URGENCES MÉDICALES 15
POMPIERS 18

(Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse)

ACCIDENT OU AGRESSION 112
(de tous les portables sur le territoire européen)

GENDARMERIE 17

(Plate-forme téléphonique de Bourg-en-Bresse)

À noter qu'aux heures ouvrables votre appel est directement transféré à la gendarmerie d'Ornex.

Ouverture de la gendarmerie : du lundi au samedi, 8h-12h / 14h-18h ; dimanche, 9h-12h / 15h-18h

SAPEURS-POMPIERS 04 50 40 66 84
(Rens. administratifs du CS de Prévessin-Moëns)

• CENTRE DE SOINS INFIRMIERS

MAISON SAINT-PIERRE

9, rue de Genève 04 50 40 53 20

Permanence : du lundi au samedi de 11h à 12h, et sur RDV du lundi au vendredi de 18h à 19h.

Services sociaux sur Ornex

• ASSISTANTE SOCIALE

(DGAS) sur rendez-vous 04 50 40 73 41

• CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE

789, avenue de Vessy - Ornex 04 50 42 89 87

Permanences : lundi 12h-14h et mardi 11h-14h

Halte Garderie

• LA FARANDOLE

Chemin Florian - Ferney-Voltaire 04 50 40 88 84

• LES PETITS ÉLECTRONS

83, rue des Aculats - Prévessin-Moëns 01 41 40 81 79

• LES P'TITS GALLOPINS (crèche privée)

59, rue de l'Avenir - Ornex 04 50 99 94 38

Que tous nos vœux de bonheur accompagnent ces nouveau-nés et leurs familles

27/06/2013 : PASCAUD Hugo Thomas Stéphane

08/10/2013 : BOULAS Rose

26/10/2013 : SYLVAIN Anaïs Jeanne Monica

04/11/2013 : MEUNIER Clémentine Miya Amandine

06/11/2013 : MASSART MARIE Aalya

15/01/2014 : BREC Clara Alessandra Delphine

26/01/2014 : DEBOGES Émilien Thibaut

30/01/2014 : DA COSTA NOVO Marta et Leandro

05/03/2014 : CONTI Léo Alex

20/03/2014 : FOFANA Éloïse Janine Fatou

06/04/2014 : NEUSSER RIVEROS Axel Kimon

07/04/2014 : PARET Maylis Sophie Marguerite

Toutes nos félicitations aux mariés

19/04/2014 : Yannick ESSAGA - Liza Brenda SEKAGGYA

N'oublions pas ceux qui nous ont quittés

11/02/2014 : CHEVRIER Christian Maurice Paul

13/02/2014 : ABBOTT Alfred Henry Robert

17/02/2014 : JALIL épouse ROJAL Mariana Yolanda

22/02/2014 : BLESY Guy Pierre

14/03/2014 : GUENAIIS épouse IVANOVSKY

Monique Marguerite Lucienne

21/03/2014 : RECOUR épouse SUCHET Suzanne Alberte

24/04/2014 : CHAPUIS Robert Joseph

25/04/2014 : BESSE Roger

★ *Descente folklorique de caisses à savon : c'est reparti !*

Dimanche 6 juillet

C'est désormais une tradition. Le deuxième dimanche du mois de juillet verra le retour de la grande descente folklorique de caisses à savon sur la côte d'Ornex, entre le rond-point de la RD1005 et l'entrée de Ferney-Voltaire. La descente est ouverte à tous et les inscriptions sont ouvertes à l'adresse suivante : **communication@ornex.fr** ou par téléphone au **04 50 28 74 74**. Un atelier d'aide à la fabrication de votre bolide sera organisé courant juin au local des services techniques. Pour un moment convivial et rempli de bonne humeur, rendez-vous donc dimanche 6 juillet le long de la côte d'Ornex. Horaires : 10h-12h, arrivée des participants ; 13h30-14h, contrôle des caisses à savon ; 14h-17h, descentes de caisses à savon ; 17h30, remise des prix.



★ *Journées du patrimoine*

Samedi 20 septembre

Joyau du patrimoine gessien, l'église paroissiale Saint-Brice ouvre ses portes au public de 14h à 17h30. C'est l'occasion privilégiée de découvrir ce remarquable édifice, avec son chevet plat d'inspiration cistercienne, son campanile du xv^e siècle et ses superbes fresques médiévales. Dès 17h30, les mélomanes et les amoureux du patrimoine sont conviés à deux concerts de gospel, avec **l'ensemble Good News Gospel** à 17h30 et **le groupe Gospel Sweet Witness** à 20h.

Pour la visite comme pour les concerts, l'entrée est libre. Une buvette et une raclette sont proposées à côté de l'église par le Comité des fêtes d'Ornex. **Renseignements : 04 50 28 74 74.**

En Bref

► **Coupe du monde de football**

Du 12 juin au 13 juillet,

la Jeunesse d'Ornex propose une rediffusion des matchs de la Coupe du monde, sous chapiteau, à côté de la mairie. Renseignements : **lajeunessedornex@gmail.com**

► **Fête de l'École des Bois**

La fête de l'École des Bois aura lieu **le samedi 21 juin 2014** à partir de 14h. Renseignements : à l'école des Bois auprès de **M. Basset**.

► **Cross de l'École des Bois**

Le cross de l'École des Bois aura lieu **le vendredi 27 juin 2014**. La course des maternelles se déroulera le matin et celle des élémentaires l'après-midi. Venez les encourager !

► **Journée « portes ouvertes »**

à l'École de Villard-Tacon Pour tout connaître de la nouvelle école, deux visites

sont organisées **le mercredi 27 août** à 11h et à 15h.

Pour une meilleure organisation, il est recommandé de s'inscrire par voie électronique : **communication@ornex.fr** ou par téléphone : **04 50 40 59 40**.

► **Rentrée scolaire**

La rentrée scolaire 2014/2015 aura lieu **le mardi 2 septembre 2014** à 8h30, avec un café-croissants matinal offert par la municipalité.